

# POLICULTURES

Février 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 160

Quarante ans de pratiques culturelles en France, page 4 > Le temps des vœux, page 5 > L'Institut français s'installe, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : tristesse française, page 7 > Marseille 2013, capitale en mutation, page 8 > Le festival Tendances à Amiens, page 9 > A Versailles, la touche Catherine Pégard, page 10 > Janvier en bref, page 11 > Note de lecture : hommage à Augustin Girard, page 12 >

## BILANS

L'élection présidentielle offre l'occasion de s'interroger sur la politique conduite depuis cinq ans. Le rappel par le département des études du ministère de la culture de quarante ans d'analyse des pratiques culturelles des Français appelle, lui, à s'interroger sur un temps plus long, et à voir quels sont, sur la durée, les succès et les échecs des politiques culturelles de la France.

Le bilan des cinq ans passés, on constate vite qu'on ne peut le séparer de celui des gouvernements de droite qui se sont succédé depuis 2002. Ce qu'on relève de plus évident, c'est qu'il y a eu, dès le gouvernement Raffarin, une emprise libérale sur la politique suivie : autonomie croissante des grands établissements, mise en marché de tout ce qui pouvait l'être, plus grande sensibilité aux enjeux industriels qu'au développement culturel. Sur la longue durée, que le DEPS nous invite à regarder, on ne peut manquer d'être frappé par l'évolution préoccupante dans deux domaines majeurs : la lecture, la musique classique. Et là, on peut parler de continuité. Ce qu'on constate, en effet, c'est un processus de lente dégradation de la situation, que les politiques n'ont pas réussi à enrayer. Dans deux situations fort différentes. La baisse de la lecture s'est produite alors que des efforts considérables étaient réalisés par les pouvoirs publics nationaux et locaux, en particulier par la construction de bibliothèques. C'est donc l'arrivée .../...

suite page douze

## DIX ANS DE CONTINUITÉ LIBÉRALE DANS LA CULTURE

Nicolas Sarkozy s'est intéressé à la culture. Il est souvent intervenu, comme il l'a fait, il est vrai, dans tous les domaines de l'action publique. A l'heure de tirer le bilan de son quinquennat dans ce secteur, il faut bien constater, toutefois, que la rupture n'est pas intervenue avec son accession à la Présidence de la République il y a cinq ans, mais cinq ans plus tôt, quand les idées libérales se sont imposées à la tête de l'État.

Nous commençons avec ce numéro de *Policultures* un tour d'horizon de ces années de rupture. L'acte

fondateur de la politique culturelle de Nicolas Sarkozy est la lettre qu'il a adressée à la ministre de la culture dès l'été 2007. Cette lettre contenait des objectifs précis qui n'ont pas été atteints, même si des actions dans ce sens ont été engagées. Mais le plus important, dans ces cinq années, reste bien la continuité dans une politique libérale qui a notamment encouragé l'exploitation commerciale du patrimoine artistique par des établissements autonomisés.

Lire page 2 à 5



**Capitale culturelle de l'Europe en 2013, Marseille a présenté le programme de ses manifestations.** Celles-ci vont prendre place dans une ville en profonde mutation, où les investissements dans des équipements culturels auront été stimulés par le calendrier européen. Lire page 8.

# DIX ANS DE CONTINUITÉ LIBÉRALE DANS LA CULTURE

## LE BILAN DES ANNÉES SARKOZY NE PEUT PAS ÊTRE ISOLÉ DE CELUI DU MANDAT PRÉCÉDENT

A trois mois de l'élection présidentielle, le bilan à tirer de la politique culturelle du mandat qui s'achève ne peut pas être tiré seul. La politique menée, et dont les principes se trouvent dans la lettre adressée par Nicolas Sarkozy à sa première ministre de la culture, Christine Albanel, se situe à la fois en continuité et en rupture avec les politiques précédentes, et c'est dans une durée plus longue qu'il faut essayer de la mesurer. Avec l'ambition de voir ce qui - période électorale oblige - marque les différences et les constances entre gouvernements de droite et gouvernements de gauche.

Aidons-nous donc, comme repère, de la fameuse lettre à Christine Albanel pendant l'été 2007, soit peu après l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République. Lettre adressée comme une feuille de route précise et impérative, avec diagnostic et objectifs. Diagnostic central : l'échec de la démocratisation. Quant aux objectifs : "favoriser l'égalité des chances, assurer aux artistes une juste rémunération de leur travail, développer la création et nos industries culturelles, s'adresser à tous les publics".

Pourquoi la démocratisation a-t-elle échoué, dit le Président? "parce qu'elle ne s'est appuyée ni sur l'école ni sur les médias, et que la politique culturelle s'est davantage attachée à augmenter l'offre qu'à élargir les publics".

De quoi ce diagnostic a-t-il été suivi ?

- le Président demandait que l'éducation artistique soit une priorité de l'action du ministre de la culture et du ministre de l'éducation nationale. Il n'en est sorti que l'introduction, dans des conditions minimales, d'un enseignement de l'histoire des arts. L'éducation artistique est restée délaissée,

comme elle l'a été depuis l'abandon du plan Lang-Tasca par le gouvernement Raffarin. "Vous veillerez, avait demandé Nicolas Sarkozy à Christine Albanel, à ce que tous les enfants, durant toute leur scolarité, puissent avoir une pratique artistique effective". Cet objectif (trop ambitieux ?) de généralisation a été oublié en route, alors que plus généralement l'école rentrait dans une période de grandes difficultés.

Télévision, autre rendez-vous manqué : l'objectif était une réorientation des programmes de la télévision publique, avec "une offre culturelle plus dense, plus créative, plus audacieuse". Cinq ans plus tard, aucun de ces adjectifs ne qualifie les programmes de France-Télévision. La suppression de la publicité après vingt heures n'a pas eu l'effet qu'on aurait pu en attendre. Parallèlement, l'offre des chaînes de la TNT déversait une sous-culture américaine.

Demande forte de Nicolas Sarkozy, qui en avait fait un élément de son programme électoral, la gratuité des musées nationaux n'a été réalisée qu'en partie, puisqu'elle n'a été accordée qu'aux jeunes jusqu'à 25 ans, avec un succès réel. Une bonne partie du ministère de la culture, derrière Christine Albanel, s'est organisée (notamment à travers une expérimentation très orientée) pour ne concéder que ce pis-aller. Une politique des tarifs des musées et des monuments nationaux reste à élaborer. Rappelons ce que la Cour des comptes, dans un rapport sévère de mars 2011 sur "les musées nationaux après une décennie de transformations", dénonçait notamment les fortes augmentations "de la quasi-totalité des tarifs", phénomène lié selon la Cour au



“désinvestissement intellectuel, stratégique et politique du ministère de la culture vis-à-vis des questions tarifaires”.

Mais le phénomène majeur dans le domaine des musées reste le virage vers le marché. Là encore, ce n'est pas avec Nicolas Sarkozy que le changement s'est opéré, mais avec le deuxième mandat de Jacques Chirac, et l'arrivée rue de Valois de Jean-Jacques Aillagon et de son très libéral directeur de cabinet Jean-Jacques Cerutti. C'est alors que la France, inspirée par le rapport Jouyet-Lévy, décide de valoriser autant qu'elle le peut son patrimoine immatériel. Cette politique est cristallisée autour de l'installation du Louvre à Abou Dhabi. La France a mis un

doigt dans un engrenage dangereux : dans les pratiques des musées, on a parfois du mal à discerner ce qui est ingénierie d'une exposition et ce qui est facturation d'un prêt. L'État a encouragé ces pratiques.

On peut créditer le président sortant du rétablissement des crédits du patrimoine, qui avaient été mis à mal par la tentative de remise en ordre de Jean-Jacques Aillagon. C'est lui qui s'est engagé sur un montant qui a résisté aux aléas budgétaires. Le patrimoine sort pourtant affaibli de cette période de dix ans de gouvernements de droite. L'autonomisation des grands établissements, pour les musées comme pour les monuments, a été faite sans

que soit menée une réflexion solide sur l'avenir d'un système qui reposait en grande partie sur la péréquation. Le Centre des monuments nationaux, affecté de surcroît par une crise de gouvernance (sa présidente est largement rejetée par le personnel), se cherche, comme la Réunion des musées nationaux, dont la fusion avec le Grand-Palais change un peu la nature. Il est vrai qu'elle assoie la RMN dans son rôle de grand organisateur d'expositions à succès. Et puis, ces années, dans ce domaine aussi, auront connu ou programmé un assouplissement des règlements qui fragilise la politique de protection.

**Suite du bilan dans nos prochaines éditions**

## La Bonne surprise du rapport LOCKWOOD

Enfin un rapport rafraîchissant, qui donne l'impression qu'il prend les choses par le bon bout. Le rapport commandé au violoniste, et à la mission qu'il présidait, sur la démocratisation de l'enseignement de la musique, tranche sur la plupart des rapports qu'on nous a habitués à lire depuis quelques années. Sans doute le fait que la mission comprenait une majorité d'artistes n'y est-elle pas tout-à-fait étrangère. La mission a eu le mérite de ne pas prendre au pied de la lettre la commande qui lui était passée : “formuler des propositions visant à généraliser les nouvelles approches pédagogiques fondées sur le décroisement des esthétiques, la valorisation de l'écoute et l'accroissement des pratiques musicales collectives”, ni de considérer que démocratiser consistait simplement à accorder plus de place aux musiques “actuelles”. Le ton est donné par la lettre d'introduction de Didier Lockwood, relevant que le goût des

jeunes est formé par l'industrie musicale et sa “prédominance écrasante”. “Le désir musical des jeunes générations est pratiquement ciblé vers ces nouvelles musiques “de consommation”, écrit Didier Lockwood.

Il se demande : “Les conservatoires doivent-ils accueillir dès l'initiation ces nouvelles formes d'expression musicale ou ne rester concentrés que sur la protection d'un patrimoine et la transmission d'une tradition historique des musiques savantes et classiques ? (...) le problème est que la frontière entre ces deux genres musicaux est désormais définie par l'économie qu'il génère”.

Didier Lockwood propose de tirer parti de la situation pour que les deux genres aillent l'un vers l'autre. Il fait sien “le principe de la rétrochronologie”, c'est-à-dire “partir des cultures d'aujourd'hui pour progressivement établir sans rupture un retour aux racines dont elles sont

issues.”

La proposition de la mission est, tout en distinguant bien la musique classique de tradition orale et la musique populaire de tradition orale, de favoriser ce que Didier Lockwood appelle “leur cohabitation et leur croisement”. Lesquels “doivent permettre aux apprentis musiciens de profiter, dès le cycle initial, d'un tronc commun d'enseignement comportant les valeurs fondamentales indispensables à une éducation musicale adaptée à notre époque, qui privilégie l'oralité autant que le patrimoine classique et les techniques qui y sont associées, tout en tenant compte de ces nouveaux outils que sont l'informatique et le numérique”.

Rapport disponible sur le site du ministère de la culture.

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

# QUARANTE ANS D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CULTURELLES EN FRANCE

**Le Département des études et de la prospective du ministère de la culture publie un rappel des principales évolutions constatées depuis 1973 dans sa célèbre série sur les pratiques culturelles des Français. On y lit l'ambiguïté des agrégats, mais aussi des mouvements inquiétants, comme le recul de la lecture ou celui de la musique classique, à côté de signes plus positifs comme le développement des pratiques en amateur. L'effet des politiques publiques y apparaît autant en négatif qu'en positif.**

"L'épatant appétit de culture des Français", titrait *Le Monde* sur la foi des chiffres de fréquentation des équipements culturels. Un titre optimiste, quand on regarde de près une des causes justifiant cet enthousiasme, le survol fait par le ministère de la culture de l'ensemble des enquêtes sur "les pratiques culturelles des Français" de 1973 à 2008.

On peut avoir en effet, sur ce vaste panorama, deux lectures possibles. La première, optimiste, ne s'arrête que sur les progressions chiffrées des grands agrégats. La seconde, plus réservée, sera accrochée par les reculs significatifs et inquiétants de ce qui, longtemps, fut la base de toute culture personnelle solide, et que les nouvelles consommations ne remplacent pas.

Le DEPS voit, dans cette longue période, quatre grandes tendances.

La première concerne ce qu'il appelle "culture d'écran et boom musical"

**1/ la télévision.** Elle a marqué la période. Elle est le premier loisir des Français. Mais elle n'impressionne pas tous les Français de la même manière. "Les consommateurs les plus assidus des programmes télévisés se recrutent en priorité au sein des mêmes catégories de population : les personnes âgées et/ou faiblement diplômées". Et la dynamique s'est essouffée, constate l'enquête de 2008, sous l'effet d'une part des progrès de la scolarisation, d'autre part de l'arrivée d'internet et des technologies numériques qui ont détourné les jeunes de la télévision.

**2/ le boom musical,** mesuré par l'écoute quotidienne de musique. Continu durant toute la période, le boom a été porté par les avancées technologiques. "Tout au long de la période étudiée, chaque nouvelle génération a profité des innovations technologiques de son époque pour écouter plus de musique que la précédente puis a, dans l'ensemble, conservé cet avantage par la suite." Le phénomène a touché de manière égale toutes les catégories sociales. Les résultats sont spectaculaires : 10% des ouvriers et des employés écoutaient tous les jours de la musique en 1973, ils étaient 40% en 2008. Les proportions étaient respectivement de 20% et 50% pour les cadres moyens et supérieurs.

- recul de la lecture d'imprimés, journaux et livres.

**Le recul de la lecture de livres est continu sur**

**la période.** Les résultats diffèrent cependant pour les hommes et les femmes. Chez les hommes, le recul est continu depuis 1973 tant chez les lecteurs occasionnels (un livre par an) que chez les gros lecteurs (plus de vingt livres par an). En 1973, 72% des hommes disaient avoir lu au moins un livre dans l'année ; ils n'étaient plus que 64% en 2008. Chez les femmes, deux périodes : progression chez les lectrices occasionnelles jusqu'en 1988, stagnation après ; recul continu des grandes lectrices, mais moindre que chez les hommes. Plus inquiétant encore : en 1973, 39% des hommes de 15-24 ans lisaient 20 livres par an ; ils n'étaient plus que 16% en 2008. Chez les femmes, les chiffres sont 44% et 16%. Et "La baisse de la lecture régulière de livres a touché toutes les catégories de population sans exception, milieux diplômés compris". En 1973, 64% des cadres supérieurs masculins avaient lu 20 livres dans l'année, ils n'étaient plus que 24% en 2008.

**- l'essor des pratiques en amateur. Il a été important jusqu'en 1997. En 2008, rupture : la progression cesse.** Mais, nous dit Olivier Donnat, c'est que les pratiques en amateur ont pris d'autres voies, utilisant largement l'ordinateur et les techniques numériques. Reste que les taux de pratique de 2008 sont très supérieurs à ceux de 1973, et que l'essor a touché toutes les catégories sociales.

**- la fréquentation des établissements culturels (cinémas, spectacles, musées et monuments) est à la hausse.** Cette hausse a touché là aussi toutes les catégories sociales et tous les âges. Mais :

- le public du spectacle vivant vieillit. Mais la fréquentation globale a augmenté sensiblement, et l'un des phénomènes les plus nets est la progression du nombre de jeunes (15-24 ans). 1981 marque une rupture : alors que les courbes déclinent pour toutes les catégories entre 1973 et 1981, la tendance s'est retournée en 1988. Difficile de ne pas faire un lien avec le nouvel élan des politiques publiques à partir de 1981 - les concerts de musique classique sont boudés par les jeunes. En 2008, ils sont moins nombreux qu'en 1973 à y assister, et la part des plus de 60 ans a presque doublé. Là encore, le lien avec la politique de l'État, peu incitative, peut être fait...

**www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr**

# LE TEMPS DES VŒUX

## François Hollande et Nicolas Sarkozy ont exposé leur programme pour la culture. Deux points concrets de divergence : la loi HADOPI et le projet de Centre national de la musique.

Deux discours, deux approches différentes. A quelques jours l'un de l'autre, le Président de la République et le candidat socialiste à sa succession ont parlé de culture. Le premier avait à défendre son bilan, le second à exposer son programme. Mais des croisements étaient inévitables.

Le discours de Nicolas Sarkozy révèle ce qu'il retient et ce qu'il oublie de son quinquennat. Il souligne que le budget de la culture a été préservé pendant les années de crise. Il rappelle qu'il a redressé le budget du patrimoine.

Mais ce qu'il retient, c'est d'abord Hadopi, et c'est là qu'il continue d'enfoncer le clou. Présenté comme une politique de défense des droits d'auteur, le dispositif d'aide à l'industrie musicale a absorbé l'essentiel de l'intérêt du président sortant quand il s'est intéressé à la culture. Il propose de continuer dans la même voie : "maintenant ce qui est en cause, c'est la lutte contre les sites de streaming ou de « téléchargement direct » illégaux installés dans des « paradis numériques »". Il en appelle à une coopération entre États.

C'est aussi dans cette perspective qu'il encourage le projet de création du Centre national de la musique.

Nicolas Sarkozy, par ailleurs, réécrit à sa façon l'histoire de son quinquennat. Il vante une politique d'aménagement culturel du territoire, mais son quinquennat aura vu le renforcement de la concentration des crédits d'équipement au profit de Paris. Il se félicite du succès de la gratuité des

musées pour les 18-25 ans, certes une excellente mesure, mais oublie qu'il avait souhaité une gratuité pour tous. Il affirme que les biens culturels sont d'une nécessité identique à la nourriture, quelques jours après que son Premier ministre ait augmenté le taux de TVA sur le livre en expliquant que seuls les produits de première nécessité comme la nourriture échappaient à cette hausse...

### FRANÇOIS HOLLANDE

Le discours de François Hollande devant des professionnels du spectacle vivant à Nantes a la belle ordonnance d'un projet. Un point d'accord avec Nicolas Sarkozy : en temps de crise, il ne faut pas sacrifier la culture, bien au contraire : "La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend plus indispensable". Il ajoute même que la culture doit être "une priorité

majeure".

Que compte-t-il faire ?

"- restaurer la légitimité du ministère de la Culture pour le faire porter sur ses deux missions essentielles" : "la proximité avec les artistes" et "l'accès du plus grand nombre aux biens culturels". C'est à ce dernier titre qu'il promet de revenir sur l'augmentation de la TVA sur le livre et la billetterie.

### UN PLAN D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

- lancer "un plan national d'éducation artistique, piloté par une instance interministérielle, doté d'un budget propre, rattaché au Premier ministre". Et encourager les pratiques en amateur.

- faire voter une loi d'orientation sur le spectacle vivant, que propose aussi Nicolas Sarkozy

- "reprenre" le "chantier du Centre national de la musique, pour en

faire un outil au service de la diversité culturelle et de l'ensemble du spectacle vivant, et pas seulement de la musique enregistrée"

### REMPLENER LA LOI HADOPI

- revenir sur la loi Hadopi avec une nouvelle loi qui devra répondre à deux principes : "développer l'offre culturelle légale sur Internet en simplifiant la gestion des droits et imposer à tous les acteurs de l'économie numérique une contribution au financement de la création artistique."

- faire une priorité du "redressement de notre diplomatie culturelle".

- "inscrire dans le cahier des charges de tous les établissements culturels nationaux la création, chaque année, d'un programme européen, d'un échange européen".

## LES PLANS-RELIEFS, UN BON DÉPART POUR LA MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE

3000 visiteurs par jour : l'exposition des plans-reliefs au Grand Palais connaît un succès qui surprend ses organisateurs.

Il y a pourtant dans cette présentation bien des ingrédients d'un succès. De l'histoire concrète, d'abord. Les plans-reliefs racontent une histoire, celle d'un pays toujours attentif à ses frontières, et que ses rois avaient à défendre. Les maquettes fascinent parce qu'elles rendent un rapport entre l'histoire et la géographie. Elles fascinent aussi par leur réalisation, la précision des détails, une manière de mêler le jeu à la guerre.

Et puis, il y a la scénographie réussie

de l'Agence Nathalie Crinière, qui sait multiplier les angles et tire le meilleur parti des volumes du Grand-Palais. Il y a aussi des cartels d'une grande simplicité et d'une bonne valeur pédagogique.

Il y a dans cette réussite de quoi déplorer le sort réservé à la collection des plans-reliefs, dont la plus grande partie dort dans des réserves, alors qu'il exista naguère (sous le gouvernement Mauroy) un grand projet d'installation dans le Nord.

De quoi aussi donner des idées aux responsables de la Maison de l'histoire de France, à commencer

par sa présidente Maryvonne de Saint-Pulgent qui, le jour du vernissage, arpente avec satisfaction les allées du Grand-Palais : il y a un public pour une présentation attrayante de l'histoire de France, sous un autre mode qu'un musée traditionnel, avec une unité de conception à travers des lieux dispersés. Catherine Pégard, nouvelle présidente du Domaine de Versailles, disait lors de sa conférence de presse (*lire page 10*) les espoirs qu'elle plaçait elle-même dans sa participation au réseau. Service commandé, certes, mais on entrevoit les possibilités du projet.

# L'INSTITUT FRANÇAIS S'INSTALLE

## RENDEZ-VOUS

CULTURE ET  
INTECOMMUNALITÉ

L'ADDACRA (Association des Directrices et Directeurs des affaires culturelles de Rhône-Alpes) organise une rencontre sur le thème de l'intercommunalité culturelle. Deux tables-rondes : L'intercommunalité culturelle existe-t-elle ? Les Directeurs d'affaires culturelles aux prises avec l'intercommunalité.

**15 février Tour du Pin (Isère).**  
**Renseignements :**  
[addacra@orange.fr](mailto:addacra@orange.fr)

## L'EUROPE DE LA CULTURE

"Quelle Europe de la culture vingt ans après le Traité de Maastricht ?" C'est la question que se posera l'association "Les Rencontres" lors d'une rencontre à Maastricht. Y seront notamment abordés "les enjeux du Programme Culture 2014-2020".

**22 au 25 mars Maastricht**  
[roxelane.oliyarkomilkiw@lesrencontres.eu](mailto:roxelane.oliyarkomilkiw@lesrencontres.eu)

CULTURE ET  
DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL

Une rencontre nationale sur le thème "culture et développement territorial: construire les coopérations" qui veut rassembler des acteurs culturels, des élus et des techniciens "soucieux d'avancer sur des modèles économiques alternatifs fondés sur la coopération en matière de culture." Parmi les organisateurs, l'UFISC, Opale, et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

**20 et 21 mars Saint-Etienne**  
[contact@ufisc.org](mailto:contact@ufisc.org)

## L'établissement public chargé de l'action culturelle extérieure de la France dresse le bilan de sa première année d'existence

Un an après sa création, l'Institut français va bien. C'est le message qu'a voulu faire passer son président, l'ancien ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos, en présentant le bilan de cette première année de l'établissement public chargé de l'action culturelle française dans le monde.

Sur quoi se base-t-il pour le dire ? - le passage de relais entre l'association CulturesFrance et l'Institut qui lui succède s'est bien passé. Celui-ci, avec ses 150 collaborateurs - contre une centaine pour CulturesFrance -, est installé dans ses nouveaux locaux parisiens - dans cette année de transition, l'activité a continué d'être soutenue, avec environ 200 manifestations organisées ou co-organisées dans le monde.

Le programme 2012 prévoit le lancement de l'expérimentation devant conduire au rattachement de tous les services culturels des

ambassades à l'Institut Français. On sait que ce rattachement, suggéré par la réflexion préparatoire, a été vivement contesté par le personnel en poste; la parade a été de commencer par quelques postes. Ce sera donc fait cette année avec douze instituts français (sur les 102 existants dans le monde), ceux d'Inde, de Singapour, d'Abou Dhabi, du Koweït, du Ghana, du Sénégal, du Cambodge, du Royaume-Uni, du Chili, de Serbie, du Danemark et de Géorgie. Des postes choisis pour la diversité de situations qu'ils représentent. L'expérimentation doit se dérouler sur les deux années 2012 et 2013, prélude à l'intégration souhaitée de tout le réseau.

2012 doit être aussi l'année de la mise en place du "Fonds d'aide aux cinémas du monde", doté de 6 millions d'euros, qui succède au Fonds Sud (lequel disposait de 2,2 millions) clos le 31 décembre dernier. Une augmentation des crédits qui se justifie par l'extension

du périmètre auquel s'intéresse le nouveau fonds, qui ajoutera à son centre d'intérêt historique, l'Afrique sud-saharienne (mais le Fonds Sud avait fini par toucher tous les pays du "sud"), "tous les pays dès lors qu'il y a co-production avec une société française". L'attention se portant naturellement, précise Xavier Darcos, "sur les pays les plus pauvres et les plus fragiles". Le nouveau Fonds est en cours de validation à Bruxelles. Le budget 2012 de l'Institut est de 65,5 millions d'euros, dont 20,9 millions pour les douze instituts rattachés. Dans ce budget, les interventions représentent 56,7% du total, le personnel 27,6%, et le fonctionnement 14,2% (s'y ajoute 1,5% d'investissements). Les 20,9 millions de budget des douze Instituts français rattachés comprennent 37,8% de ressources propres, dont 80% de cours de français.

## BRETAGNE : UNE ANNÉE JAPONAISE

Douze musées de Bretagne\* se sont associés pour faire de l'année 2012 une année japonaise, par une série d'expositions sur deux thèmes :

- les objets japonais dans les collections bretonnes
- les œuvres empreintes de japonisme.

La manifestation a été conçue et organisée par l'Association des conservateurs de musées de la Région Bretagne. D'autres institutions s'y sont associées : l'Opéra de Rennes qui programmera un opéra méconnu de Saint-Saëns, *La Princesse jaune*, l'Université Rennes 2 qui organise



Mathurin Méheut, *Les saltimbanques*, crayon et aquarelle sur papier, détail

un colloque "Territoires du japonisme" les 27 et 28 septembre, *Livre et lecture en Bretagne* qui prévoit une série d'expositions, d'ateliers et d'animations dans des bibliothèques, etc.

La manifestation a obtenu le label "exposition d'intérêt national". Brest, Concarneau, Dinan, \*Douarnenez, Lamballe, Lorient, Morlaix, Quimper, Rennes et Saint-Brieuc.

Toute l'année 2012. Première exposition à Saint-Brieuc autour de la figure emblématique de Henri Rivière, du 9 février au 13 mai.

[www.bretagne-japon2012.fr](http://www.bretagne-japon2012.fr)

## LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

## TRISTESSE FRANÇAISE

...La mienne. Ma tristesse. Je voudrais vous parler de ma tristesse. Pas toute, non. Seulement un peu de sa part publique, culturelle, française. Et de ce qui l'entretient, hélas, dans l'actualité. Allons-y.

**1) Il est notable que** - si je me fie à mon journal - dans le récent rapport d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français (*lire par ailleurs*), la chanson n'existe pas. Elle ne fait pas partie de la culture. J'ai, depuis longtemps, été scandalisé par le fait qu'elle avait jadis été confiée au commerce, puis naguère noyée dans la « musique actuelle ». Ceci s'est passé dans la totale indifférence du monde culturel. Bah, la chanson n'est pas un sujet sérieux ; ni même culturel ; aucune importance...

**2) Dans la campagne pour la présidentielle, d'habitude**, la culture ne tient qu'une place minime. Néanmoins, on aimerait que, sur ce thème, les candidats ne se contentent pas de s'adresser aux cultureux (artistes et professionnels). Sur l'ordre public, est-ce qu'ils s'adressent aux gendarmes ? Certes, si un candidat faisait un discours sur la culture s'adressant directement au peuple, ce serait sans doute très mal vu du... monde culturel. Tristesse...

Il y a, tristesse, un problème : que disent les cultureux ? Des sous ! Des sous ! Ah, tristesse... Pour moi, il est clair que, dans la crise de société actuelle (le sens, tout ça...), ils ne disent rien. La culture c'est pour que je m'exprime, vive la création et basta ! Tristesse...

Des preuves de ce que j'avance ? En voici.

- Contre l'idée, commune désormais, que la culture doit servir à « l'image de notre ville », étant ainsi l'otage de l'économie, les cultureux ne disent rien. Trahison des clercs. Tristesse...

- Dans la défense de notre langue, les cultureux ne sont ni au premier rang ni même au dixième; ils n'y sont pas. Il est vrai que nous sommes probablement le seul pays au monde où les classes parlantes tiennent l'identité nationale pour une obscurité. On parle aussi de favoriser l'éducation artistique ; mais pendant ce temps, en France même, la langue française recule ; or la langue est un art ! Comme on aimerait que les cultureux se mobilisent sur ce terrain ! Mais rien. Tristesse...

- Dans la critique du médiatisme (cette vase collante qui nous enveloppe et nous entraîne vers le fond, et où se mêlent l'injonction, la manipulation, la vulgarité), les cultureux sont

globalement absents. Tristesse...

- Enfin, il y a le terrain social. A quoi sert la culture ? Entre autres, à parler de la société. La nôtre est de plus en plus inégalitaire, on y méprise ouvertement le peuple ; c'est même du dernier chic. Là encore les cultureux sont absents.

**Quelques notes éparses, maintenant.** Parce que je ne puis m'en empêcher (je suis Vendéen, par ma mère), voici une note à propos des lois mémorielles. Le saviez-vous : il est certain que les Vendéens ont été massacrés en 1794 par l'armée de la République. Cent à deux cent mille morts, hommes, femmes, enfants, en punition de leur révolte, une vengeance atroce après leur défaite (donc, après la mort des combattants), toute une région détruite, églises, maisons, villages, cultures, sur 40 km de côté. Certains qualifient cette abomination de génocide. Comme Vendéen, je me fous pas mal de la qualification ; ce qui me choque c'est que les milieux dominants ont toujours nié ce fait, pourtant avéré. Je trouverais bien que la République reconnaisse qu'elle a été criminelle. Et idiot que ça passe par une loi. Il faudrait plutôt que le monde intello-médiatique admette simplement la vérité: qu'on cesse de me regarder comme un demeuré, quand j'en parle, à Paris. Mais voilà, on n'est que du peuple français, nous autres ; autant dire pas grand chose...

**Allez, un petit jeu, pour passer le temps.** Un exercice pour étudiants d'écoles de journalisme. A partir des mots suivants : frilosité, repli sur soi, crispation identitaire, populisme, hexagonal, souche, nostalgie, franco-français, écrivez un article-type qui puisse avoir une chance de paraître dans la presse parisienne d'aujourd'hui. Et pour la semaine prochaine : vous opposerez au précédent un second article, composé avec les mots suivants : rebelle, dynamisme, économie, diversité, people, décalé, déjanté, questionnement, complexe, décontracté, bien coiffé...

**Sans rire, maintenant.** Avez-vous remarqué que dans les médias parisiens, le vote des étrangers est désormais présenté comme une avancée inéluctable que seuls quelques vieux trognons populistes à baguette et béret retardent encore. Pour mon honneur, et parce que je crois en la citoyenneté, la démocratie, la république, les lois, je souhaite dire que je suis contre le droit de vote des étrangers, qui serait une mesure parfaitement réactionnaire. Comme le mariage des homosexuels, oui (voir *Policultures* n°154, de juin 2011).

Je sais que ce dernier paragraphe peut suffire à



me faire classer parmi les néo-nazis. Tandis que les précédents ne faisaient de moi qu'un pétainiste. Eh bien, tant pis. Ah tristesse !

**Je finirai d'aggraver mon cas** en revenant sur les polémiques de ces derniers jours pour deux phrases, pourtant bien banales, d'Eva Joly (« *Je n'ai pas une goutte de sang français dans mes veines ; mais la France coule dans mes veines !* ») et de Claude Guéant, (« *Contrairement à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas. (...) Celles qui défendent l'humanité nous paraissent plus avancées que celles qui la nient. (...) Celles qui défendent la liberté, l'égalité et la fraternité, nous paraissent supérieures à celles qui acceptent la tyrannie, la minorité des femmes, la haine sociale ou ethnique* ».) Des évidences. Les réactions horrifiées des agents à siffler de « la gauche » qui se précipitent dans le piège, indiquent à quel degré de stupidité ils peuvent descendre. Il nous faut donc nous résoudre à nommer la connerie, la simple et sombre connerie. Et le connerisme : obligé de répondre à l'ennemi, on lance des conneries, qu'est-ce qu'on y peut, il faut bien que la route du fer soit barrée ! Le connerisme a de l'avenir.

**Eh bien, tristesse**, la lutte des milieux artistiques et culturels contre la bêtise audiovisuelle et chaubistique et contre le caporalisme « politiquement correct » a depuis vingt ans été nulle. Il y a de plus en plus un problème dans ce pays, c'est l'alliance de fait entre le médiatisme (le pouvoir de la parole), la bourgeoisie et... le monde culturel. Il faut maintenant se lever et dire : ça suffit ! **JB**

# MARSEILLE 2013, CAPITALE EN MUTATION

## Le Programme

C'est bien la Méditerranée qui est au cœur du projet Marseille-Provence 2013, et de ses quelque 400 manifestations.

L'une des plus emblématiques, et des plus attendues, est la grande exposition intitulée "Le grand atelier du midi". On y verra comment la Provence a, de 1880 à 1960, été une terre d'élection pour les peintres (13 juin au 13 octobre, "De Van Gogh à Bonnard", musée des beaux-arts de Marseille ; "de Cézanne à Matisse", musée Granet d'Aix-en-Provence).

Inspiration méditerranéenne aussi avec "Ulysse", le projet mené tout au long de l'année par le FRAC avec une quarantaine de partenaires sur le territoire de l'année culturelle. Ou encore l'exposition inaugurale du MUCEM, "le noir et le bleu, un rêve méditerranéen".

Marseille-Provence 2013, ce sera l'occasion offerte aux Marseillais et aux visiteurs de redécouvrir la ville après des années de grands travaux. Notamment avec l'ouverture à la promenade d'une partie de la Digue du Large, qui protège le port ; on y verra, de mai à septembre, une commande publique passée à Kader Attia. Ou encore avec l'ouverture au public du J1, vaste hangar du port qui accueillera des expositions professionnelles (Le Corbusier) mais qui, aussi, invitera à un atelier graphique et un studio photo, et recevra des photos provenant d'une grande collecte faite auprès des habitants de la région.

L'ensemble des manifestations représente un budget total de 90 millions d'euros, avec une contribution d'environ 15 millions des entreprises.

[www.mp2013.fr](http://www.mp2013.fr)

## Les manifestations prévues dans le cadre de Marseille-Provence, capitale culturelle de l'Europe en 2013, accompagnent d'importants investissements

La présentation des projets de *Marseille-Provence 2013*, capitale culturelle européenne 2013 avec la ville slovaque de Kosice, a duré quatre heures, le 19 janvier dernier. A ce marathon, deux raisons : le grand nombre de manifestations prévues, certes, mais aussi le grand nombre de parties prenantes dont chacune souhaitait pouvoir prendre la parole.

Telle est la force et la faiblesse de Marseille-Provence 2013 : l'ambition de dépasser les frontières de la ville, et d'entraîner dans le projet tout un territoire, jusqu'à Aix-en-Provence et Arles, par-delà les clivages locaux et politiques. Un projet aux ambitions économiques évidentes, comme le souligne le président de Marseille-Provence 2013, qui n'est autre que le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, Jacques Pfister. C'est du reste, souligne-t-il, le monde économique qui est à l'origine de la candidature.

Pour le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, "2013 va montrer au niveau européen ce qui était déjà constaté à Marseille depuis quinze ans : la culture est une force de développement, une filière économique à part entière".

La capitale culturelle met en tout cas l'accent sur une ville en profonde transformation urbaine, et sur ses nouveaux équipements, comme le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), le CEREM (Centre régional de la Méditerranée) et le FRAC. En tout, Marseille annonce un montant d'investissements de 600 millions d'euros (dont 40% de la Ville de Marseille) qui vont accompagner la capitale culturelle.

C'est ce qui a sorti le MUCEM de l'ornière. Le projet, né de l'opportunisme de Michel Colardelle qui cherchait un lieu et de l'argent pour installer un musée des ATP censé végéter à Paris au Bois de Boulogne, a trouvé à Marseille une oreille attentive et une bourse entrouverte. Mais

le projet a eu du mal à trouver son contenu scientifique, et l'argent a manqué. C'est Marseille 2013 qui a débloqué la situation, et le MUCEM ouvrira en 2013. Sur son site principal, au pied du fort Saint-Jean, à l'entrée du Vieux-Port. mais aussi à la Belle de Mai, où se construisent les locaux qui abriteront les abondantes réserves des ATP, et comprendront aussi des salles d'exposition.

A côté du MUCEM, et en même temps que lui, se construit le CEREM. Une architecture audacieuse de l'Italien Stefano Bøeri donne corps à une idée du Président du Conseil régional, Michel Vauzelle, chantre des relations étroites entre les deux rives de la Méditerranée : "un lieu emblématique très moderne qui dise que nous allons maîtriser notre communauté de destin". En d'autres termes, un grand centre de rencontres.

Pour Marseille, le rendez-vous de 2013 est celui de la culture. Il est aussi celui d'un nouveau visage de la ville.



Les chantiers voisins du CEREM (à gauche) et du Mucem



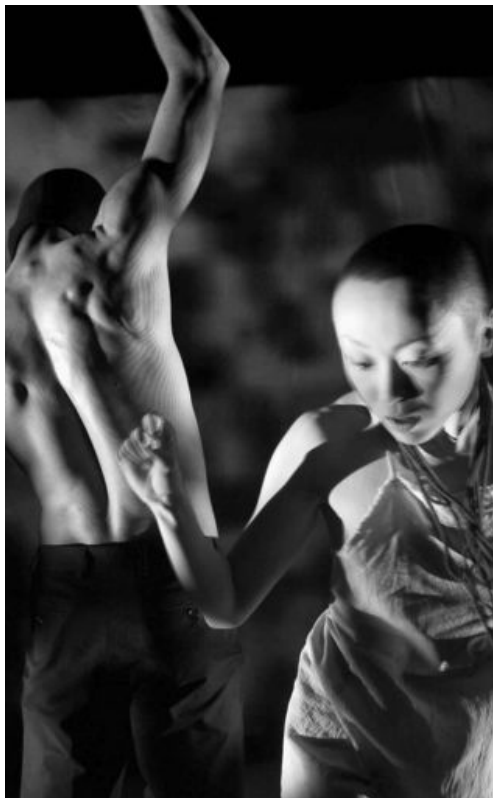
# TENDANCE À AMIENS

**Le festival Tendance réunit des chorégraphes réunis dans le cadre d'un projet européen et des chorégraphes installés en Picardie**

L'édition 2012 du festival *Tendance* vient de se dérouler à la Maison de la Culture d'Amiens, du 23 au 27 janvier. Dédié à la création contemporaine, le festival fait la part belle aux jeunes artistes.

Ce n'est certes pas ce qui fait son originalité. On cherchera celle-ci, plutôt, de deux côtés :

- d'une part, la place prise dans la programmation par la coopération européenne et la jeune scène picarde. Cette dernière était représentée cette année par l'Amiénois Fabrice Planquette, l'Uruguayen de Creil Roberto Vidal et l'Italien de l'Oise Emilio Calcagno. L'Europe est présente grâce au réseau



*Loss, de Fabrice Planquette*

APAP, qui relie Amiens à Salzbourg, Berlin, Zagreb, Dro (Italie), Courtrai, Bergen et Bytom (Pologne). C'est dans ce cadre que sont intervenus le chorégraphe allemand Félix Mathias et les plasticiens autrichiens Andre Maurer et Thomas Brandstätter. Cette programmation bénéficie de financements de l'Union européenne.

Tendance, c'est aussi un rapport particulier au public, explique le directeur de la Maison de la culture, Gilbert Fillinger. Des échanges avec les artistes. Un travail avec les universités et les écoles. Mais aussi, avec des formes courtes, des prix bas (de 6 à 12 euros le spectacle) faits pour attirer des publics nouveaux ou curieux.

## RENDEZ-VOUS

### FILIÈRE MUSICALE

*Collectivités territoriales, labels indépendants et avenir de la filière musicale* est le thème de rencontres nationales organisées par le conseil régional d'Aquitaine et la Feppia (Fédération des Éditeurs et Producteurs Phonographiques Indépendants d'Aquitaine), avec le concours de l'Irma.

**13 février Bordeaux**

**Contacts : Chrystel Chapin (Feppia),**

**Tél. 05 57 59 14 13**

**Morgan Huyghe (Région Aquitaine),**

**Tél. 05 57 57 09 36**

### CINÉMA D'ANIMATION

Sous l'égide du Conseil général, *Image par image*, le festival du film d'animation du Val d'Oise, est destiné principalement au jeune public, et il se déroule pendant les vacances scolaires. Il en est à sa douzième édition. Il est coordonné par Ecrans VO, association des cinémas du Val d'Oise lié au Conseil général.

**10 février au 3 mars**

**Val d'Oise**

**[ecrans.vo@valdoise.fr](mailto:ecrans.vo@valdoise.fr)**

### POUVOIR LIRE LE MONDE

Un débat sur "les enjeux de la lecture et de l'écriture, clés de la construction de l'individu et de sa compréhension du monde", organisé par la Fondation SNCF, dont l'un des axes est "Prévenir l'illettrisme".

**28 mars Paris Palais Brongniart**

**[www.fondation-sncf.org](http://www.fondation-sncf.org)**

**L'association ASSITEJ France Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse**, qui sera affiliée à l'Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (ASSITEJ), **a été constituée** le 19 décembre dernier. La soixantaine de membres fondateurs sont particulièrement représentatifs de l'univers du théâtre jeune public en France.

Selon les statuts rédigés par un groupe de travail comprenant artistes et diffuseurs, « l'association ASSITEJ France a pour objet de fédérer les professionnels du spectacle vivant en direction de la jeunesse, travaillant en France, souhaitant s'ouvrir à une dimension internationale. Elle entend soutenir et promouvoir la création, favoriser la mobilité des artistes, des projets et des idées au niveau international. Elle souhaite mettre en valeur la diversité française des modes de création, de production, de diffusion et d'accompagnement des publics, dans une perspective d'échanges internationaux ».

**<http://assitej.francoisfogel.com>**

**Avec plus de 80 millions d'euros perçus à l'étranger**, en progression de 8% par rapport à 2010, et de 24% depuis 2001, le répertoire de la Sacem se situe au 3ème rang mondial (derrière celui des Etats-Unis et de l'Angleterre) et représente le premier répertoire non anglo-saxon à l'export, se félicite la SACEM. L'Europe reste de loin le premier territoire d'exportation de la musique française, avec un total de 60 millions. Les dix premiers pays sont dans l'ordre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse, le Japon, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, les Pays-Bas et l'Espagne.

# CHÂTEAU DE VERSAILLES : LA TOUCHE CATHERINE PÉGARD

## RENDEZ-VOUS

MUSÉES ET EXPOSITIONS  
TEMPORAIRES

"Les musées français et la pratique de l'exposition temporaire (1900 - 1950) : histoire de l'art, muséologie, politiques culturelles et symboliques" : c'est le thème d'une journée d'étude qui se tiendra le vendredi 17 février à l'Université Bordeaux 3.

**Rens. : Mme Piccinini,**  
[cpiccinini@u-bordeaux3.fr](mailto:cpiccinini@u-bordeaux3.fr)

## LE NOUVEAU FESTIVAL

Troisième édition d'une manifestation qui associe toutes les disciplines artistiques, comme le veut l'esprit même du Centre Pompidou. Le principe, nous explique-t-on : "un rendez-vous prospectif, un laboratoire de la création visuelle contemporaine et de ses prolongements interdisciplinaires, un espace ouvert à toutes les formes d'expression."

**22 février au 12 mars**  
**Paris Centre Pompidou**

## MÉTIER D'ART

Les quatre galeries parisiennes d'*Ateliers d'art de France* poursuivent leur travail de rapprochement de l'artisanat et de l'art contemporain par une exposition intitulée *Primaires*, et qui se décline en quatre couleurs, une par étape.

**Jusqu'au 24 mars**  
**55 avenue Daumesnil, 1 bis rue Scribe, 4 rue de Thorigny, 26 avenue Niel.**  
[www.ateliersdart.com](http://www.ateliersdart.com)

**Quelques mois après sa prise de fonction, la nouvelle présidente du Domaine de Versailles commence à imprimer sa marque. C'est sensible sur le sujet qui avait déclenché la polémique, l'art contemporain.**

Catherine Pégard, dont la nomination à la tête du Domaine de Versailles avait été très décriée - on jugeait que rien dans le passé de la conseillère de Nicolas Sarkozy à l'Élysée ne la justifiait - s'installe dans sa fonction. Sa première conférence de presse, le 26 janvier, lui a donné l'occasion de marquer sa différence, et d'imprimer sa touche.

Cette touche est sensible dans son rapport à l'art contemporain, très différent de celui de son prédécesseur Jean-Jacques Aillagon. Pas question de désavouer l'engagement de celui-ci, et de désavouer ses opérations contestées, l'intervention de Jeff Koons ou celle de Murakami. Pas question non plus de renoncer à introduire l'art contemporain au château. Il ya aura bien une exposition cette année, celle qui était prévue et sera consacrée à la Portugaise Joana Vasconcelos (12 juin au 30 septembre). "Ce choix, qui était celui de mon prédécesseur, est aujourd'hui le mien", tient à dire Catherine Pégard. Mais, pour la suite, elle introduit bien une rupture par rapport aux pratiques de Jean-Jacques Aillagon : pour elle, il s'agit d'établir "un rapport constructif avec le patrimoine". Et "les artistes ne

viendront pas à Versailles, mais pour Versailles". Première illustration en 2013 avec Giuseppe Penone : "Quel meilleur symbole que d'accueillir à Versailles cet artiste italien mais si français qui fit une œuvre d'un de ces cèdres foudroyés par la tempête de 1999 ?"

Mais Versailles a d'autres projets de manifestations, plus centraux, comme la célébration en 2013 du quatrième centenaire de la naissance de Le Nôtre. Et les travaux engagés dans le cadre du schéma directeur, dont la deuxième phase commence cette année pour s'achever en 2017 pour un montant total de 171 millions d'euros.

Son projet d'ensemble, Catherine Pégard le définit ainsi : "donner



*Le Salon de Mercure en cours de restauration*

plus et mieux à voir à un public toujours plus vaste dans des conditions sans cesse améliorées". L'an dernier, ce public a été plus nombreux que jamais : 5,3 millions de visiteurs pour le Château, soit 8% de plus qu'en 2010.

La prochaine exposition au Château de Versailles sera consacrée à Louis François Lejeune (1775- 1848), général et peintre, dont Versailles possède treize tableaux de batailles. (14 février au 13 mai)

**Catherine Chevillot**, conservateur en chef du patrimoine, **vient d'être nommée directrice du musée Rodin**, où elle succède à Dominique Vieville, qui dirigeait le musée depuis décembre 2005. Spécialiste de la sculpture de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Catherine Chevillot était responsable du département des sculptures du musée d'Orsay. La nouvelle directrice aura à mener à bien les travaux du site de l'Hôtel Biron, où est installé le musée, travaux qui commencent en ce début d'année.

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 1er janvier

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium de la Porte Dorée, à Paris, sont réunis dans un nouvel établissement culturel public, chargé de "la gestion de l'ensemble culturel et patrimonial du Palais de la Porte Dorée".

## 1er janvier

L'établissement public "Maison de l'Histoire de France" est créé, avec pour présidente Maryvonne de Saint-Pulgent

## 9 janvier

Eric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, annonce la création d'un "centre national du design", dont les missions seront "d'affirmer le rôle stratégique du design dans l'économie, d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises grâce à l'apport du design dans leur stratégie et de permettre aux métiers du design de se développer".

La création de ce centre, qui bénéficiera de la part du ministère de l'industrie d'un apport de un million d'euros, prend place dans un plan d'action en faveur du design, qui comprend deux autres axes :

= "l'intégration du design dans l'écosystème des pôles de compétitivité" (l'objectif est notamment d' "accélérer la mise sur le marché des produits et des services conçus au sein des entreprises des pôles");  
= "l'élaboration d'un référentiel des métiers du design"

## 11 janvier

Le Premier ministre britannique annonce que les subventions au cinéma seront désormais réservées aux films à succès

## 16 janvier

Bilan satisfaisant pour la première étape, à Chaumont, du Centre Pompidou mobile : il a accueilli plus de 35 000 visiteurs en trois mois. Prochaines étapes du CPM : Cambrai (18 février au 15 mai) puis Boulogne-sur-Mer (15 juin au 15 septembre), Libourne (15 octobre 2012 au 15 janvier 2013), le Havre, Nantes, et Aubagne.

## 18 janvier

La commission des affaires culturelles du Sénat lance un groupe de travail "concernant l'influence du droit communautaire sur le financement des services culturels par les collectivités territoriales".

## 19 janvier

La fermeture par la justice américaine du site de téléchargement *MegaUpload*, accusé de favoriser le piratage, provoque de très vives réactions dans le monde.

## 19 janvier

L'Assemblée nationale adopte, avec quelques modifications par rapport au texte venu du Sénat, la proposition de loi relative à l'exploitation numérique des livres indisponibles du XXème siècle.

## 20 janvier

La Grotte Chauvet, au titre des biens culturels, et les « Climats du vignoble de Bourgogne », au titre des paysages culturels, seront les prochains candidats français à l'inscription au patrimoine mondial, annoncent le ministre de la culture et la ministre de l'écologie

## 20 janvier

Le Syndeac, la Fédération CGT du spectacle et le PROFEDIM (Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique) dressent "un bilan négatif du quinquennat de Nicolas Sarkozy, dans le secteur de l'art et de la culture", et réclament des "états généraux, aboutissant à la rédaction d'une loi d'orientation".

## 23 janvier

Les 19 têtes maories détenues dans des collections de musées français sont restituées à la Nouvelle-Zélande.

## 24 janvier

Mort à 76 ans, renversé par un motard de la police, du réalisateur grec Theo Angelopoulos, l'immense auteur du "Regard d'Ulysse" et de "L'Éternité et un jour", alors qu'il tournait un film sur la crise de son pays.

## 24 janvier

Dans ses vœux au "monde de la culture", le Président de la République confirme son accord avec les propositions de Valéry

Giscard d'Estaing pour l'Hôtel de la Marine : musée du Louvre comme principal opérateur, ouverture du monument aux métiers d'art.



## 26 janvier

L'Union européenne et 22 États européens, dont la France, signent le traité ACAC (Accord de commerce Anti-Contrefaçon, ACTA en anglais). Comprenant des dispositions contre le téléchargement illégal, l'accord est accusé par ses adversaires d'établir, sous prétexte de protéger les droits d'auteur, une police arbitraire de l'internet. La signature de l'Union européenne doit être validée par le Parlement européen.

## 28 janvier

Le Centre national de la musique est mis sur ses rails au MIDEM, où les principaux acteurs industriels de la filière signent un accord-cadre avec le ministre de la culture. François Hollande avait déjà annoncé qu'il réviserait le projet actuel, pour faire du CNM "un outil au service de la diversité culturelle et de l'ensemble du spectacle vivant, et pas seulement de la musique enregistrée". L'accord est dénoncé par un grand nombre d'organisations professionnelles

## 28 janvier

L'Association des professeurs d'histoire-géographie tient des états généraux pour protester contre la disparition de leurs disciplines dans les classes de première scientifiques.

## POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS  
Ont contribué à ce numéro :  
Jacques Bertin, Sophie Pujas

Conception graphique :  
Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

## POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles  
et artistiques

est éditée par :

SPC SARL, 7, rue de l'Église  
60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr  
www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091  
CPPAP n° 0911 1 88372

Vente par abonnement : 10 n°/an 110€

# LE FIL DE L'ESPRIT : HOMMAGE À AUGUSTIN GIRARD

## repères

**Plus de 800 000 personnes ont visité l'an dernier la ménagerie du Jardin des Plantes à Paris.** C'est une fréquentation inconnue depuis cinquante ans. Les scolaires représentent 15% des visiteurs.



**215,6 millions d'entrées : c'est la fréquentation, inconnue depuis 45 ans, des cinémas français en 2011,** selon le CNC. C'est 4,2% de plus qu'en 2010. La part des films français a atteint 41,6% (contre 35,7% en 2010).

**En 2011, 3 612 000 personnes ont visité les collections permanentes et les expositions du Centre Pompidou.** "Pour la troisième année consécutive, la fréquentation dépasse le niveau, jamais atteint auparavant, de 3 millions de visites et marque une progression de 40% en 5 ans", se réjouit le Centre.

**3% de baisse : c'est l'évolution du chiffre d'affaires de l'industrie du disque dans le monde,** selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI). De leur côté, les téléchargements gratuits ont augmenté de 8%.

**61 000 entreprises pour 93 000 emplois en équivalent plein temps :** ce sont les données concernant les entreprises "dans les arts, les spectacles et les activités récréatives" en 2009, selon l'INSEE. 750 entreprises seulement occupent plus de 20 personnes.

**Le fil de l'esprit. Augustin Girard un parcours entre recherche et action,**

**Sous la direction de Guy Saez, et la coordination éditoriale de Geneviève Gentil et Michel Kneubühler, Paris, Comité d'histoire / La Documentation française, 2011, 333 pages + 1 CD, 18 Euros.**

Le Comité d'histoire du ministère de la Culture publié, sous le beau titre « Le Fil de l'esprit », un livre hommage dédié à Augustin Girard (1926-2009), son président-fondateur, et ancien chef du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture. Ce volume, entre Mémoire et Histoire, permet de saisir le rôle majeur joué par Augustin Girard, à partir de 1963, au sein du ministère de la Culture afin de légitimer une recherche au service de l'action, et d'interroger en véritable militant le sens de la

politique culturelle. Ce volume rassemble à la fois des textes d'Augustin Girard (1), des témoignages (Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Jacques Rigaud, Catherine Tasca, Jacques Toubon...) et des analyses de chercheurs en sciences sociales (Guy Saez, Vincent Dubois, Pierre-Michel Menger, Laurent Martin, Olivier Donnat, Jean-Pierre Saez, Sylvie Pflieger...). Un plan thématique souligne les principales questions qui n'ont cessé d'être travaillées par Augustin Girard : le « développement culturel » ; la contribution des sciences humaines à la connaissance de la vie culturelle ; la prise en compte de la culture par les collectivités territoriales ; le poids des industries culturelles ; la nécessité d'une coopération internationale et l'apport de l'histoire à l'élaboration des politiques futures. Un CD permet de (ré)écouter la voix chaleureuse d'Augustin Girard. Ceux qui l'on connu retrouveront,

non sans émotion, une pensée claire, au service d'un idéal démocratique, loin des logiques corporatistes, des pesanteurs académiques et technocratiques, ouverte vers les horizons internationaux. Les autres, en mobilisant les différentes contributions de ce riche volume, traverseront près de cinq décennies des politiques culturelles françaises et européennes. Augustin Girard n'est pas seulement un humaniste du siècle passé : ses textes n'ont pas perdu de leur acuité ; leur lecture nous interpelle toujours.

(1) A compléter par l'anthologie « L'invention de la prospective culturelle » publiée en 2010 par le DEPS, et toujours disponible en ligne : <http://www2.culture.gouv.fr/culture/dep/s/2008/pdf/cp-girard-2010-1.pdf>

Philippe Poirrier

**L'UNESCO VEUT PROTÉGER VENISE DES CROISIÈRES.** Elle annonce avoir, à la suite du naufrage du Concordia, demandé au gouvernement italien "de limiter l'accès des grands navires de croisière dans les zones importantes sur le plan culturel et écologique, notamment dans Venise et sa lagune, fréquentée par près de 300 grands navires de croisière chaque année."

Le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Culture, Francesco Bandarin, a écrit au ministre italien de l'Environnement que « le tragique accident [du Costa Concordia le 13 janvier] renforce l'inquiétude quant aux risques que font peser les grands navires de croisière sur certains sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment Venise et sa lagune et le Bassin de Saint-Marc ».

**La Ligue urbaine et rurale et Patrimoine-Environnement** (ex-FNASSEM, Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux) **ont décidé de fusionner**, pour devenir la plus importante association française de défense du patrimoine, revendiquant, selon le secrétaire général de Patrimoine-Environnement, Alain de la Bretesche, "une base de 30 000 personnes".

Le principe de la fusion a été adopté par les deux conseils d'administration, qui vont engager des discussions pour la mise au point du traité de fusion, lequel devra ensuite être validé par un décret en Conseil d'État.

La Ligue urbaine et rurale a été créée par Jean Giraudoux et Raoul Dautry en 1943 pour défendre le cadre de vie. Elle organise, depuis 1999, un concours national des entrées de ville. Patrimoine-Environnement, créée en 1967, est une fédération d'associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine et des paysages.

## BILANS

(suite de la page une)

des technologies nouvelles, dévoreuses de temps, qui a pesé. Pour la musique classique, il s'agit de tout autre chose. Elle est, paradoxalement, la grande sacrifiée de ces longues années. Paradoxalement, parce que les conservatoires ont coûté très cher aux collectivités territoriales. Mais force est de constater que :  
- l'effort d'équipement de la France a plus porté sur les salles de musiques amplifiées et sur les Zénith que sur les auditoriums destinés à accueillir des concerts de musique classique  
- les politiques publiques, sans doute complexées par une lecture rapide de Bourdieu, ont accordé moins d'attention à la musique classique qu'aux musiques amplifiées.  
On paie le prix de ces choix.

Philippe PUJAS